

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 mars 2009**

L'an deux mil neuf, le deux du mois de mars, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de NOGENT-L'ARTAUD, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MILAN Roger, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du conseil municipal : 24 février 2009

Etaient présents : Roger MILAN, Sylviane HENNEQUIN, Pierre CARQUIN, Colette BOUVRY, André HOURDRY, Jean-Paul GUILLON, Béatrice NOUVEAU, Ludovic MORIN, Charles HUYART, Lionel DE VISCH, Georges VAN LANDEGHEM, Gérard MURAT, Fabienne MARECHAL, Marie Louise RINZLER-DENISART

Absents: Véronique RUFIN (a donné pouvoir à R.MILAN)
Denise MARQUIS (à donné pouvoir à G. VANLANDEGHEM)
Patricia VERNET (à donné pouvoir à L.MORIN)
Guillaume GARDON (a donné pouvoir à C.BOUVRY)

Secrétaire de séance : Colette BOUVRY

10- Caution de 1 500 euros pour débardage de bois 09/14

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'établir une nouvelle convention et de fixer le montant de la caution pour débardage de bois à 1500 euros

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à établir une nouvelle convention, décident de fixer la caution à 1500 euros et autorisent Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente à cette affaire

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme,
En Mairie le 13 mars 2009

Le Maire,
R. MILAN



SOUS-PRÉFECTURE 13 MARS 2009 02400 CHATEAU-THIERRY
--